

DÉPARTEMENT DISCIPLINAIRE DES ARTS

GUIDE DES ÉTUDES

**LICENCE 3^{ÈME} ANNÉE
MENTION ARTS DU SPECTACLE
PARCOURS SPÉCIALISÉ EN DANSE**

2021-2022

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
EUR CREATES – PORTAIL LLAC
CAMPUS CARLONE
98, BD EDOUARD HERRIOT B.P. 209
06204 NICE CEDEX 3
SECRÉTARIAT DES LICENCES ARTS :
BAT. H – BUREAU 05

I . Se former en études en danse à Université Côte d'Azur

1. Les études en danse à Université Côte d'Azur

Les formations en arts du spectacle parcours spécialisé en danse s'inscrivent dans

- l'Université Côte d'Azur

Président : Jeanick Brisswalter

- l'École Universitaire de Recherche (EUR) CREATES – Arts and Humanities Graduate School and Research

<https://creates.univ-cotedazur.fr/>

<https://creates.univ-cotedazur.fr/formations/departements-disciplinaires>

Directeur : Jean-Paul Aubert

- le portail Lettres, Langues, Art, Communication (LLAC)

<https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication>

Responsables : Emmanuelle KLINKA (emmanuelle.klinka@univ-cotedazur.fr) et Laurent MORETTI

(laurent.moretti@univ-cotedazur.fr)

Les enseignant.e.s chercheur.e.s en danse sont membres :

- du Département disciplinaire des Arts

Directrice : Marina Nordera

Le Département disciplinaire des Arts réunit en son sein l'ensemble des enseignant.e.s chercheur.e.s d'Université Côte d'Azur dans les disciplines suivantes : Théâtre, Danse et Musique. Il regroupe également les enseignant.e.s permanent.e.s des établissements-composantes (Villa Arson, CIRM, ERACM), les personnels des établissements associés (Conservatoire à rayonnement régional de Nice, École supérieure de réalisation audiovisuelle, The Sustainable Design School, Pôle national supérieur de danse Rosella Hightower) qui ont la qualité d'électeurs d'Université Côte d'Azur, les chercheur.e.s des organismes nationaux de recherche rattaché.e.s à la section 35 du CNRS, les enseignant.e.s du second degré rattaché.e.s à Université Côte d'Azur. Au sein du Département disciplinaire des Arts dans son ensemble sont représentées les disciplines suivantes : les arts du spectacle, en particulier le théâtre et la danse, la musique et la musicologie, l'épistémologie des enseignements artistiques et les sciences de l'art, les arts visuels et numériques, les arts plastiques, les arts appliqués.

- du Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature et des Arts Vivants (CTEL, UPR 6307)

<http://ctel.unice.fr>

Directrice : Béatrice Bonhomme

Directrices adjointes : Odile Gannier, Sylvie Ballestra Puech

Les formations en danse sont situées sur le Campus Carlone (98 Bd Edouard Herriot, Nice).

Le bureau des enseignants en danse est en salle 174 (Bâtiment Italien)

Le secrétariat des licences Arts est en bureau H05 (Bâtiment H) :

Bureau de la Gestion du Portail LLAC

Responsable : Isabelle Bouillet llc-lash@unice.fr

Gestionnaire de Scolarité Licences Arts : Samira Lamkhantar Samira.LAMKHANTAR@univ-cotedazur.fr

Une question ? : <http://glpi-form-sco.unice.fr/>

Une formation complète LMD en Danse

L'Université Côte d'Azur, depuis la fondation de la Section Danse en 1983, est l'une des rares universités en France à offrir une formation complète LMD (Licence Master Doctorat) en danse. L'introduction, le développement et l'affirmation de l'enseignement et de la recherche en danse dans le cadre universitaire au cours des trente dernières années, permettent la définition, la mise en place et le questionnement des outils et des fondements théoriques de la discipline. La danse, vue à la fois comme pratique culturelle et comme forme artistique, est proposée en tant qu'objet d'étude privilégié dans les domaines des sciences humaines, des disciplines artistiques et de l'esthétique.

Pour en savoir plus sur l'histoire de la Section danse : <http://danse.revues.org/642>,
<http://danse.revues.org/643>

L'offre de formation en études en danse de l'Université Côte d'Azur depuis 2018 est ainsi structurée :

- **Licence 1 et 2 Arts du spectacle** proposée au sein du Portail de Licence LLAC (voir livret de l'étudiant spécifique)
- **Licence 3 Arts du spectacle, Parcours spécialisé en danse**
- **Master « Arts » parcours « Savoirs du corps dansant : improvisation, transmission, archives »**

Contacts et responsabilités pédagogiques des parcours ou diplômes :

- Responsable pédagogique de la Licence 3 Arts du spectacle, Parcours spécialisé en danse et co-responsable de la Mention Arts du spectacle Marina Nordera (marina.nordera@univ-cotedazur.fr)
 - Responsable du Portail L1-2 Arts du spectacle : Stéphane Hervé (Stephane.HERVE@univ-cotedazur.fr)
 - Responsables de la Mention Arts du spectacle : Emanuele De Luca et Marina Nordera (Emanuele.DE-LUCA@univ-cotedazur.fr, marina.nordera@univ-cotedazur.fr)
 - Responsables de la Double Licence ADS-SHAE : Sarah Andrieu et Toufik Ftaita (sarah.ANDRIEU@univ-cotedazur.fr, Toufik.FTAITA@unice.fr)
 - Responsable mention Master " Arts " : Brigitte Joinnault (Brigitte.Joinnault@univ-cotedazur.fr)
 - Responsable pédagogique parcours "Savoirs du corps dansant : improvisation, transmission, archives" : Federica Fratagnoli (federica.fratagnoli@univ-cotedazur.fr)
 - Responsable pédagogique sous-parcours " Improvisation " : Alice Godfroy (alice.godfroy@univ-cotedazur.fr)
 - Responsable des RI (relations internationales) en danse : Marina Nordera (marina.nordera@univ-cotedazur.fr)
-

2. Équipe pédagogique de la L3 Arts du spectacle, parcours spécialisé en danse

> Enseignantes chercheuses permanentes

Sarah ANDRIEU, maîtresse de conférences
Federica FRATAGNOLI, maîtresse de conférences
Alice GODFROY, maîtresse de conférences
Marina NORDERA, professeure des universités

> Autres enseignant.e.s

Valérie BALLESTRA, notatrice en danse
Alessandro CAMPEGGIANI, doctorant en danse
Cathy DE PLEE, doctorante contractuelle chargée d'enseignement en danse
Céline GAUTHIER, attachée temporaire d'enseignement et recherche en danse (ATER)
Marie-Pierre GENOVESE, artiste chorégraphique
Nikita PEREZ, doctorante en danse
Inés PEREZ-WILKE, enseignante-chercheuse contractuelle

3. Les partenariats, collaborations et échanges

Des partenariats ont été mis en place au cours des années pour renforcer la construction de relations privilégiées (rencontres, colloques, ateliers, spectacles, conférences...) et de réseaux au niveau :

- **local et régional** : avec les services culturels de la ville de Nice et du département des Alpes Maritimes, communauté territoriale et institutions culturelles et le spectacle vivant, DRAC, Conseil Général, le Festival de Danse de Cannes, les Ballets de Monte-Carlo, le Monaco Dance Forum, l'Espace Magnan, le Théâtre de Grasse, le Théâtre National de Nice, l'Opéra de Nice, le Théâtre de Draguignan, la Scène 55, Anthéa Antipolis Théâtre d'Antibes, le Rectorat de Nice, la SEMEC de Cannes, la Cie Système Castafiore, la Cie Antipodes, Le 109, L'Entrepoint...

et en particulier au sein d'Université Côte d'Azur (UCA) des relations privilégiées sont tissées avec le Conservatoire National à Rayonnement Régional, le Festival de Danse de Cannes, le PNSD Cannes Mougins-Marseille / Rosella Hightower et l'École supérieure d'Art de la Villa Arson.

- **national** : développement de projets avec le Centre national de la danse (CN D), l'Association des Chercheurs en Danse (aCD), la Biennale de la danse de Lyon, les Départements danse de Lille 3 et Paris 8.

- **international** : nos échanges scientifiques et d'enseignement, avec les universités européennes notamment, se poursuivent et s'amplifient incitant nos étudiants aux échanges **Erasmus**. Des accords Erasmus sont actifs avec des universités en Espagne, Italie, Autriche, Estonie, Suède, Suisse, Portugal. Des accords particuliers sont actifs avec le Département de danse de l'UQAM de Montréal – Canada.

4. L'Association étudiante MED'ARTS

Med'Arts est l'association des étudiants du département des arts. Med'arts organise des activités artistiques : les productions étudiantes au cours de l'année, la présentation des créations, stages, festival étudiants, projets variés, débats...

➤ Med'Arts est sur *facebook*.

II . Présentation de la formation spécialisée Licence 3 Arts du spectacle : parcours spécialisé en danse

1. Objectifs

Le principal objectif est de donner aux étudiants les outils fondamentaux liés à la formation générale, scientifique et artistique requise en diplôme de licence. Les fondamentaux impliquent : un bon niveau de culture générale et de méthodologie (disciplinaire et générale), de connaissances historique, anthropologique et esthétique ainsi que théorique et pratique de la danse et des autres arts. Cette formation mène une réflexion critique sur les conditions de conception et de fonctionnement du spectacle vivant, en replaçant le processus de la création chorégraphique dans le champ de l'art contemporain et actuel. Elle prend également en compte la diversité culturelle des formes spectaculaires, leurs traditions et leurs patrimoines, leurs modes de réception, y compris les formes dites « expérimentales », « traditionnelles » et « minoritaires ».

La relation dynamique entre apprentissage théorique et pratique, l'intérêt analytique porté sur le spectacle vivant et ses enjeux artistiques, culturels et identitaires, les passerelles transdisciplinaires et interdisciplinaires entre les arts et leurs théorisations, et enfin, un accent porté sur l'expérimentation et les processus, font la spécificité de la formation dans son ensemble.

Cette formation en danse répond à l'intérêt pour les arts chorégraphiques en tant qu'objets de réflexion et de recherche, lieux d'expérimentation artistique, pratiques de transmission. L'articulation entre plusieurs domaines de connaissances et de compétences est mise en place en réponse aux exigences de la licence universitaire :

- culture et méthodologie générales cohérentes au tronc commun du LMD (français, langue vivante, C2I) ;
- fondamentaux, théories et pratiques, que nous différencions en Savoirs du corps, Transmission en danse, Théories en studio et Outils professionnels

Ce parcours façonne le socle indispensable sur lequel une formation professionnelle supplémentaire peut s'articuler et se développer. Il est à même de stimuler l'intérêt d'une population étudiante aux origines très diversifiées, de prendre en considération les transformations d'un monde chorégraphique dynamique, et de soumettre à une réflexion critique la réalité d'un monde artistique, culturel et professionnel aux paramètres multiples. À ce stade, ce parcours peut apporter la formation utile à la vie à des étudiants qui ne souhaitent pas faire carrière dans le milieu de la danse. Ce diplôme répond à un besoin de formation des publics issus d'un bassin (celui de l'Académie de Nice) et d'une région (PACA) où la vitalité de la création, stimulée par les échanges internationaux, est intense tant au niveau de la production et de la diffusion de spectacles que d'événements artistiques. Elle renforce l'offre de formation de l'établissement en relation à la région, et aux structures professionnelles.

2. Débouchés de Licence 3 Arts du spectacle parcours en danse

> Poursuite de la formation

Cette formation permet notamment d'entreprendre le Master Arts parcours « Savoirs du corps dansant : improvisation, transmission, archives » de Université Côte D'Azur (<https://univ-cotedazur.fr/offre-de-formation/savoirs-du-corps-dansant-improvisation-transmission-archives>) ou d'autres parcours de master en arts du spectacle et en danse au niveau national et international.

> Ouvertures professionnelles

Les projets réalisés en relation aux artistes et professionnels du spectacle, les rencontres organisées dans les lieux professionnels ainsi que le stage proposé en L3, sont des moments essentiels de compréhension et d'appréhension des conditions professionnelles pour les choix d'orientation et l'insertion future des étudiants.

Les enseignements dispensés préparent les étudiants à diverses finalités : l'obtention d'un diplôme permettant de se présenter à divers concours, la poursuite d'études à un niveau supérieur, l'orientation vers des métiers et/ou des fonctions des secteurs suivants:

- **les métiers de la création et de la scène** : danseur, chorégraphe, directeur et administrateur de compagnie, chargé de production, chargé de relations publiques et de communication dans les théâtres et centres chorégraphiques, chargé de documentation, critique en danse. L'accès à ces différentes carrières se fait soit directement, soit après une école professionnelle. Des stages complémentaires dans des disciplines variées représentent souvent un atout.

- **les métiers de l'enseignement, de la formation et de la recherche** : enseignant en classes primaires et secondaires chargé d'ateliers de pratique artistique, après la réussite au concours de professeur des écoles ou à un CAPES (ce qui suppose un double cursus d'études) ; mais aussi intervenant dans le secteur artistique en milieu scolaire, formateur de professionnels, professeur de danse. Ces statuts sont liés à celui d'interprète ou chorégraphe ou celui d'enseignant. L'accès aux métiers de la recherche est permis par la poursuite d'études en doctorat (danse ou ethnologie des arts vivants).

- **les métiers du spectacle et de la culture** : organisateur de festival, animateur artistique, chargé de développement culturel auprès des collectivités territoriales, chargés de missions danse. Ces métiers nécessitent au préalable une importante période de stage ou une série d'expériences professionnelles acquises sur le terrain.

Des projets spécifiques sont proposés chaque année.
Les étudiants sont invités à consulter soigneusement et régulièrement
leur messagerie « ETU.UNIV-COTEDAZUR.FR »

III . Organisation et Règlement

1. Inscriptions

Se reporter au site de l'Université :

<https://univ-cotedazur.fr/candidater-et-s-inscrire>

<https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-lettres-langues-art-communication>

Renseignements éventuels auprès du service de la Scolarité (Campus Carlone, 98, bd Edouard Herriot, Nice)

llc-lash@unice.fr

<http://gipi-form-sco.unice.fr/>

Les étudiants doivent accomplir deux formalités :

1. une inscription administrative annuelle au service de la scolarité qui délivre la carte d'étudiant

<https://univ-cotedazur.fr/candidater-et-s-inscrire/sinscrire/etapes-dinscription-administrative>

2. des inscriptions pédagogiques semestrielles : elles sont indispensables pour pouvoir passer les contrôles et les examens, être évalué, valider ses acquis et obtenir ses diplômes. Elles se font pour les deux semestres :

<https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-sciences-de-lhomme-et-de-la-societe/candidatures-etinscriptions/inscription-pedagogique>

2. Contrôle de connaissances

Voir le règlement des études universitaires du Portail LLAC sur le site de l'Université Côte d'Azur

Pour toutes questions concernant les modalités de contrôle des connaissances, les examens et les résultats il convient de se référer au règlement des études du Portail LLAC :

Il y a deux régimes d'examen : **le Contrôle Continu (CC) et le Contrôle Terminal (CT).**

• L'inscription sous le Régime du Contrôle Continu.

Le Contrôle Continu est obligatoire pour les étudiants boursiers. Les étudiants en Contrôle Continu sont tenus d'assister aux cours et ateliers. Le Contrôle Continu comprend plusieurs contrôles en cours de formation et à la fin de la période d'enseignement (évaluation à l'issue de chaque semestre).

Extrait de la charte des examens :

« Les étudiants non dispensés d'assiduité doivent être présents aux séances d'enseignement au cours desquelles peuvent avoir lieu des contrôles de connaissance à la convenance de l'enseignant. En fonction des modalités de contrôle de connaissance l'assiduité peut avoir un impact sur la notation. »

• L'inscription sous le Régime du Contrôle Terminal est réservée aux mères et pères de famille ayant la garde d'enfants non scolarisés, aux salariés pouvant justifier d'un emploi à temps plein toute l'année, aux étudiants relevant de longues maladies ou handicap, aux étudiants en séjour à l'étranger ou inscrits dans un autre établissement, aux étudiants « sportifs (ou artistes) de haut niveau ». Les cas particuliers sont étudiés individuellement.

Les étudiants choisissant ce régime doivent le justifier auprès du Service de la Scolarité. Ces étudiants peuvent ne pas assister aux cours ; ils passent leurs examens semestriels lors d'un contrôle unique à organiser impérativement avec l'enseignant concerné.

Attention : quelques rares unités d'enseignement (UE) ne peuvent être choisies en Contrôle Terminal. Les étudiants adoptant le régime du Contrôle Terminal doivent prendre contact en début de semestre avec le professeur afin de définir le travail à réaliser et les modalités d'évaluation spécifiques (tels que définies dans les MCC).

Pour tous les étudiants : les Modalités de Contrôle de Connaissances (MCC) sont à consulter sur le site de l'Université.

> **Contrôle continu intégral**

Chaque ECUE fera l'objet d'un contrôle continu intégral dont les modalités seront données par l'enseignant en début de semestre. Un dispositif de seconde chance est prévu en fin de semestre pour les étudiants qui n'auraient pas obtenu la moyenne (se référer aux MCC publiées sur le site du Portail LLAC). Depuis 2021-2022 la seconde session d'examens n'est plus prévue.

> **Résultats**

Les résultats sont accessibles sur l'ENT à la fin de chaque semestre, après délibération des jurys. Aucune note ne sera délivrée par téléphone ou mail.

Les étudiants doivent vérifier qu'il n'y ait pas eu d'erreur au cours de la saisie des notes. Des modifications des procès-verbaux d'examen sont possibles mais dans des délais très courts après l'annonce des résultats.

2. Règles de compensation

Voir règlement des études universitaires du CAMPUS CARLONE sur le site de l'Université.

Chaque semestre est validé sur la base de la moyenne générale des Unités d'Enseignement (UE) pour chacune des deux sessions. La règle de la compensation s'applique entre les UF à l'intérieur des UE, entre UE à l'intérieur du semestre. La compensation semestrielle est automatique et obligatoire. L'étudiant peut y renoncer sur demande écrite au chef de service de la scolarité dans les 5 jours suivant la publication des résultats. Par ailleurs, une compensation annuelle est organisée dès la 1^{ère} session pour chaque année de licence.

A noter qu'une note éliminatoire inférieure ou égale à 5/20 a été fixée pour chaque UE.

3. Sanctions contre le plagiat

Devant la multiplication de plagiat partiels ou intégraux (« Copier/coller » sur Internet, plagiat de travaux antérieurs...), tout plagiat entraînera immédiatement un zéro sans aucune possibilité de négociation. Le Conseil de discipline de l'Université pourra être saisi (annulation des résultats, suspension de l'inscription à l'Université...)

4. Calendrier 2021-22

L'année universitaire est organisée en deux semestres. Le calendrier détaillé pour l'année 2021-2022, qui fixe les semaines de cours, de pause pédagogique et d'examen est reproduit ci-dessous ou à télécharger ici <https://univ-cotedazur.fr/scolarité/calendrier-universitaire>

Réunion générale de rentrée L3 Parcours spécialisé en danse :
Jeudi 3 septembre 2021 16h – Salle 173
Présence obligatoire

Début des cours : lundi 6 septembre 2021

Emplois du temps : il sera illustré durant la réunion de rentrée. Le long de l'année, vérifier constamment sur son propre ENT et sur le site de l'Université.

Calendrier Universitaire 1er cycle 2021/2022																																	
Université Côte d'Azur																																	
Année Universitaire 2021-2022																																	
Universités Côte d'Azur																																	
Année	Mois	Jour	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
2021-2022	Septembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
			Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	Enseignement	

Toutes formations en apprentissage - Le contenu de cette fiche des étudiants peuvent être variées, stages et/ou autres activités de formation

Evénement		Date	Durée	Public concerné
Réunion accueil étudiants		07/09	1 journée entière	Tous les étudiants entrants
Emplois du temps		07/09	8h00 - 18h00	Tous les enseignants entrants

ÉPREUVES CT L1	ÉPREUVES CT L2	ÉPREUVES CT L3
DATE: 05-09-2021	DATE: 05-09-2021	DATE: 05-09-2021
PORTAL: SBT	PORTAL: SBT	PORTAL: SBT
06-09-2021	06-09-2021	06-09-2021
07-09-2021	07-09-2021	07-09-2021
08-09-2021	08-09-2021	08-09-2021
09-09-2021	09-09-2021	09-09-2021
10-09-2021	10-09-2021	10-09-2021
11-09-2021	11-09-2021	11-09-2021
12-09-2021	12-09-2021	12-09-2021
13-09-2021	13-09-2021	13-09-2021
14-09-2021	14-09-2021	14-09-2021
15-09-2021	15-09-2021	15-09-2021
16-09-2021	16-09-2021	16-09-2021
17-09-2021	17-09-2021	17-09-2021
18-09-2021	18-09-2021	18-09-2021
19-09-2021	19-09-2021	19-09-2021
20-09-2021	20-09-2021	20-09-2021
21-09-2021	21-09-2021	21-09-2021
22-09-2021	22-09-2021	22-09-2021
23-09-2021	23-09-2021	23-09-2021
24-09-2021	24-09-2021	24-09-2021
25-09-2021	25-09-2021	25-09-2021
26-09-2021	26-09-2021	26-09-2021
27-09-2021	27-09-2021	27-09-2021
28-09-2021	28-09-2021	28-09-2021
29-09-2021	29-09-2021	29-09-2021
30-09-2021	30-09-2021	30-09-2021
01-10-2021	01-10-2021	01-10-2021

Centre de Cannes
Centre de St Jean
Centre de Valbonne
Centre de Staps

5. Conseils et recommandations

< Organisation du travail personnel

Tous les enseignements ont leur importance, qu'ils soient pratiques ou théoriques. Les enseignements théoriques sont absolument essentiels. Comme tous les enseignements universitaires, ils s'appuient avant tout sur une culture générale indispensable à la bonne marche des études et à leur succès. Cette culture générale passe par des lectures nombreuses (bibliographies fournies par les professeurs, ouvrages de culture générale hors bibliographies). Un important travail personnel en dehors des cours est requis : il faut travailler en bibliothèque, et tout d'abord à la Bibliothèque Universitaire (BU) qui dispose de nombreux ouvrages spécialisés.

À l'Université, la pratique de l'écrit est essentielle : partiels sous forme de dissertations, fiches de lectures à

réaliser pour le contrôle continu, dossiers de recherches, mémoires... Une mauvaise maîtrise de la langue française, de la syntaxe, une quasi-absence de la pratique de l'écriture vous mettront inmanquablement en situation de forte difficulté, voire d'échec. En fonction de votre niveau (qui a été récemment évalué au Baccalauréat pour les étudiants de Licence 1, ou qui a déjà fait l'objet d'évaluations à travers les partiels, etc., pour les étudiants de niveaux supérieurs), n'attendez pas pour prendre le problème à bras le corps et trouver les solutions adaptées à votre problème (cours particuliers de français, enseignements de français par le CNED, etc.).

La maîtrise des langues vivantes est indispensable. L'anglais, bien entendu, langue scientifique internationale, mais aussi les autres langues européennes (italien, espagnol, allemand, portugais), dans lesquelles de nombreuses et intéressantes bibliographies existent, inaccessibles aux étudiants strictement monolingues. Outre l'usage scientifique que vous ferez de cette maîtrise des langues et de l'anglais, si vous avez des projets, plus tard, d'échanges internationaux (Erasmus, etc.), la maîtrise de la langue sera une condition d'accès à ces formations.

Une attitude responsable et respectueuse des personnels techniques, enseignants et des autres étudiants est requise à l'Université : ponctualité, assiduité, écoute, participation active aux cours (questions, etc.), attitude constructive. Apprenez aussi à gérer la durée très brève du « semestre » : n'attendez pas la semaine de révision ou les vacances universitaires pour réviser. C'est toute l'année qu'il faut lire, travailler, réfléchir et se préparer.

L'usage régulier et unique de votre messagerie @etu.univ-cotedazur.fr est indispensable pour tout échange avec les enseignants et l'administration et pour vous tenir à jour des informations diffusées par les enseignants et le secrétariat pédagogique.

< **La plateforme numérique**

La plupart de vos enseignants utilisent les différents outils mis à disposition par la plateforme pédagogique numérique de Université Côte d'Azur avec laquelle vous êtes invités à vous familiariser, si ce n'est pas encore le cas. Vous pourrez ainsi accéder à toutes les informations, les documents et les ressources relatives à vos cours. Vos enseignants vous donneront les indications nécessaires pour accéder au cours qu'ils encadrent.

<https://newsroom.univ-cotedazur.fr/plus-de-100-syllabus-publies-sur-moodle>

< **Soutien pédagogique**

Les enseignants sont là pour vous aider à réussir, ils sont vos interlocuteurs privilégiés. Prenez l'initiative de les consulter spontanément sans attendre et sans hésiter, et écrivez leur pour solliciter un rendez-vous individuel.

Les documentalistes sont également là pour vous aider à vous repérer dans les fonds et à savoir utiliser les ressources de la bibliothèque universitaire et en particulier le fonds théâtre. Prenez l'initiative de leur demander des conseils (d'excellents ouvrages ne sont pas en rayonnage, vous devez donc savoir qu'ils existent pour demander qu'ils vous soient communiqués). La lecture et la consultation régulière des ouvrages, revues théâtrales, vidéos, dictionnaires spécialisés consacrés aux arts du spectacle est une clé essentielle de la formation et de la réussite.

< **Bibliothèque Universitaire (BU)**

Située à gauche du campus central, la B.U. est un lieu de travail et de documentation destiné aux étudiants de tous les Départements, qui peuvent consulter ou emprunter des ouvrages, consulter les banques de données et internet. Il est vivement recommandé aux étudiants de se rendre à la bibliothèque régulièrement, de se familiariser avec les lieux et de prendre l'habitude d'y consulter les ouvrages dès la première année. La lecture

personnelle est un complément indispensable aux cours.

<https://bu.univ-cotedazur.fr/fr>

<https://bu.univ-cotedazur.fr/fr/bibliotheques/bu-lettres-arts-sciences-humaines>

< Extrait de la Charte des examens

Conformément aux dispositions réglementaires, l'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets. Toutefois, le surveillant responsable de la salle pourra autoriser un candidat retardataire à composer, à condition que le retard n'excède pas une demi-heure et qu'aucun candidat n'ait déjà quitté la salle. Aucun temps supplémentaire de composition ne sera accordé au candidat concerné et mention du retard et du motif exact de celui-ci seront portés sur le procès-verbal de l'examen.

Une fois les sujets distribués, aucun candidat n'est autorisé à se déplacer ni à quitter définitivement la salle d'examen avant le tiers du temps de l'épreuve, même s'il rend copie blanche. Les candidats qui demandent à sortir provisoirement de la salle n'y sont autorisés qu'un par un. Ils seront accompagnés par un des surveillants et leur copie d'examen, remise au surveillant, ne devra pas quitter la salle.

Toute fraude ou complicité de fraude à un examen est sanctionnée et pourra être instruite par la section disciplinaire du Conseil d'Administration. Les sanctions applicables sont : l'avertissement ; le blâme ; l'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans ; l'exclusion définitive de l'établissement ; l'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ; l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

S'agissant des travaux faits en temps libre (dossiers, mémoires...), il est rappelé que la mention des références des citations (signalées par des guillemets) est obligatoire : une copie même partielle d'un écrit existant, sans la mention de l'emprunt et sa référence, quel que soit son support (livre, article, thèse, cours en ligne, site internet, etc.), est un plagiat passible de sanctions. Du reste, la simple compilation de documents, même signalés, ne saurait constituer un véritable travail de recherche personnelle.

IV . Contenus des enseignements 2021-22

1. Organisation des enseignements

L'organisation des cours se fait en semestres, 30 ECTS acquis par semestre. Pour obtenir la licence, les étudiants doivent capitaliser 6 semestres d'enseignements, soit obtenir 180 ECTS.

Licence 3 - S5 : 3eme année, 1^{er} semestre / 30 ECTS

Licence 3 - S6 : 3eme année, 2^{ème} semestre / 30 ECTS

Chaque semestre est organisé en UE (Unités d'Enseignements).

En L3, le choix de la mention de licence devient définitif et les enseignements disciplinaires représentent 80% de la formation, les 20% restant correspondant à l'UE Compétences Transversales commune à tous les étudiants de l'établissement.

Enfin, une large place est accordée en L3 à la mise en place de projets permettant aux étudiants d'expérimenter à l'échelle individuelle et collective la réalisation d'un projet chorégraphique. Ce volet projet a lieu sous forme d'ateliers au sein desquels les étudiants sont amenés à concevoir un projet personnel en articulant des travaux réflexifs et bibliographiques à des expérimentations pratiques concrètes. Ils peuvent également être amenés à construire et défendre un dossier artistique.

2. Descriptif des cours par semestre

L3 – semestre 1 = S5

S5			
UE	6	TRANSVERSALE	
		- Français - Langue vivante - C2I	Voir plaquette compétences transversales ici : https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-sciences-de-lhomme-et-de-la-societe/formations
UE1	6	SAVOIRS DU CORPS	
		- Anthropologie de la danse - Analyse du mouvement	Sarah ANDRIEU Federica FRATAGNOLI
UE2	6	TRANSMISSION EN DANSE	
		-Transmission des pratiques corporelles - Notation chorégraphique	Céline GAUTHIER Valérie BALLESTRA
UE3	6	THEORIES EN STUDIO	
		- Histoire de la danse - Pratique	Marina NORDERA et Alessandro CAMPEGGIANI Inés PEREZ WILKE
UE4	6	OUTILS PROFESSIONNELS	
		- Stage et élaboration du projet personnel - Production scénique - Cultures Chorégraphiques	Federica FRATAGNOLI & Marina NORDERA Marie-Pierre GENOVESE Nikita PEREZ

UNITE D'ENSEIGNEMENTS 1 (UE 1)
SAVOIRS DU CORPS
Anthropologie de la danse - Analyse du mouvement

Anthropologie de la danse
Sarah ANDRIEU

Contenu : Longtemps absente des descriptions ethnographiques, la danse est devenue dans le courant du XX^e siècle un objet d'étude légitime en anthropologie. Alors que les anthropologues des années 1960 étudiaient principalement les danses dites « ethniques » ou « traditionnelles », aujourd'hui les recherches en anthropologie de la danse portent sur des thématiques très diverses : circulation des savoir-danser entre différents espaces géographiques et sociaux, mise en art des danses populaires, usages des danses d'ailleurs par les chorégraphes contemporains... À travers l'étude de textes fondateurs et la présentation de recherches récentes, ce cours proposera une introduction aux théories et méthodes anthropologiques permettant d'envisager les danses, qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs, selon le point de vue des acteurs qui les pratiquent. Une étude de cas sera proposée autour des pratiques de danse Hip-Hop telle qu'elles se déploient en France.

Bibliographie sélective, complétée en début de cours :

ANDRIEU S., OLIVIER E., (dir.), 2017, *Création artistique et imaginaires de la globalisation*, Paris, Hermann ; FAURE S., « Institutionnalisation de la danse hip-hop et récits autobiographiques des artistes chorégraphes », *Genèses*, n° 55, juin 2004, *Démocratiser les honneurs*, p. 84-106, GRAU A., WIERRE-GORE G., 2005, *Anthropologie de la danse (Genèse et construction d'une discipline)*, CND, Pantin ; KAEPPLER A., 1998, « La danse selon une perspective anthropologique », *Nouvelles de danse*, N°34-35, p. 24-46 ; KEALIINOHOMOKU Joann Wheeler, 1998 (1969) « Une anthropologue regarde le ballet occidental comme une danse ethnique », *Nouvelles de danse*, N°34-35, 1998, p. 47-67 ; LENCLUD G., 1987, « La tradition n'est plus ce qu'elle était ... Sur les notions de tradition et de société traditionnelle en ethnologie. », *Terrain*, 9, p.110-123 ; LE MENESTREL S., 2012, *Des vies en musique. Parcours d'artistes, mobilités, transformations*, Paris, Hermann ; SHAPIRO R., 2012, « Du smurf au ballet. L'invention de la danse hip-hop », in Heinich N et Shapiro R. (dir.), *De l'artification. Enquêtes sur le passage à l'art*, Paris, EHESS, p. 171-192 ; LASSIBILLE M., 2006, « Les danses WoDaaBe entre spectacles touristiques et scènes internationales : les coulisses d'une migration chorégraphique », *Autrepart*, 40, p.113-129 ; Mc CARREN, 2005, « Le hip-hop. Une autre révolution », *Terrain*, 44, p. 57-70, MITCHELL C., 1996 [1956], « La danse du Kalela », *Enquête*, 4, p. 213-243.

Analyse du mouvement
Federica FRATAGNOLI

Contenu : Dans la continuité des notions travaillées en deuxième année de licence, le cours permettra d'approfondir la question du 'sentir' et de la sensation, portant une attention particulière à ce que Hubert Godard appelle le « corps perceptif ». Les expériences pratiques proposées aux étudiants permettront de saisir la fonction et le rôle de la peau et de la respiration, ainsi que de la vue et de l'odorat, dans l'organisation et l'exécution du mouvement. L'étude d'un ensemble de textes théoriques accompagnera ces expériences, permettant de formaliser deux modèles de corporéité, l'une « instrumentale » - liée à l'efficacité du mouvement -, l'autre « territoriale » - liée au vécu affectif et émotionnel.

La restitution par écrit de certaines séances pratiques constituera un moment important du cours.

Bibliographie :

STRAUS Erwin, *Du sens des sens*, Millon, 1989 ; MONTAGU Ashley, *La peau et le toucher*, Seuil, Paris, 1979. *Nouvelles de Danse*, L'intelligence du corps, n° 28 et 29 et Incorporer, n° 46-47. GODARD, Hubert, « Le souffle, le lien », in *Maryas* n° 32 - décembre 1994, p. 27-33 ; HALL Edward T., *La dimension cachée*, Points Seuil, Paris, 1971 ; KUYPERS, Patricia « Des trous noirs. Un entretien avec Hubert Godard », in *Scientifiquement danse, Nouvelles de Danse* n° 53, Contredanse, Bruxelles, 2006, p. 56-75. SACKS Oliver, *Des yeux pour entendre*, Seuil, Paris, 1990 ; JULLIEN François, *Traité de l'efficacité*, Grasset, 1996.

UNITE D'ENSEIGNEMENT 2 (UE 2)
TRANSMISSION EN DANSE
Transmission des pratiques corporelles – Notation chorégraphique

Transmission des pratiques corporelles
Céline GAUTHIER

Contenu : Cet enseignement s'attachera à partager avec les étudiants réflexions, références et cas d'étude quant à l'activité de transmission des pratiques corporelles ; envisagée tour à tour comme un transfert de connaissances à sens unique, ou comme l'occasion d'un partage mutuel de savoir-faire. Nous envisagerons les contextes institutionnels, esthétiques et symboliques qui l'entourent, les espaces et les publics auxquels elle s'adresse – du studio de danse à l'atelier scolaire, du plateau de théâtre au gymnase d'une prison. Comment les expériences de danse incitent-elles au nouage entre pédagogie, pratiques artistiques et activités de transmission ? Nous examinerons leurs modalités et leurs finalités, qu'il s'agisse de l'acquisition d'un style ou d'une technique, de la mémorisation d'un répertoire ou de l'enseignement de savoirs incorporés. De la figure du « maître » au danseur comme interprète et passeur, nous nous intéresserons aux postures et aux corporités façonnées par ces pratiques – via l'étude de situations et d'œuvres qui mettent en scène ces processus de transmission – en s'attachant aux enjeux mémoriels, créatifs et émancipateurs qui en découlent.

Bibliographie :

- CHOPIN Marie-Pierre, *Pédagogues de la danse. Transmission des savoirs et champ chorégraphique*, Paris, Fabert, 2016. Recension d'Alain Kerlan : <https://journals.openedition.org/rfp/5371>
- FAURE Sylvia, *Apprendre par corps. Socio-anthropologie des techniques de danse*, Paris, La Dispute, 2000 ». Recension de Cécile Léonardi : <https://www.cairn.info/revue-sociologie-de-l-art-2003-1-page-189.htm>
- FAURE Sylvia, « Les processus d'incorporation et d'appropriation des savoir-faire du danseur », *Education et Sociétés : Revue internationale de sociologie de l'éducation*, De Boeck Supérieur 1999, pp.75-90. URL : <http://ife.ens-lyon.fr/publications/edition-electronique/education-societes/RE004-5.pdf>
- GERMAIN-THOMAS Patrick, *Que fait la danse à l'école ? Enquête au cœur d'une utopie possible*, L'attribut, Paris, 2016.
- HECKET Simon, PROKHORIS Sabine, *Fabriques de la danse*, Presses Universitaires de France, 2007.
URL : <https://www.cairn.info/fabriques-de-la-danse--9782130555551.htm>
- LABAN Rudolf, *La danse moderne éducative*, Complexe/Centre national de la danse, Paris/Pantin, 2003.
- LAUNAY Isabelle, *Poétiques et politiques des répertoires, Les danses d'après, I*, Pantin, Centre national de la danse, 2017.
- SALADAIN Lise, « Transmission du mouvement dansé en contexte professionnel et transformations des dispositions corporelles : approche critique de la notion de « corps disponible » dans le champ chorégraphique », *Démesure*, 2e Congrès de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie, 29-2 juillet 2015, Université Toulouse Jean-Jaurès.
URL : <https://demesure.sciencesconf.org/156845/document>
- VELLET Joëlle, « La transmission matricielle de la danse contemporaine », *Revue STAPS* n°72, pp.79-91, 2006.
URL : <https://www.cairn.info/revue-staps-2006-2-page-79.htm>

Notation chorégraphique
Valérie BALLESTRA

Contenu : Ce cours a pour objectif de vous faire découvrir le métier de notateur en vous donnant les bases du système d'écriture Benesh. Pour ce faire nous travaillerons sur les rapports du corps au temps et à l'espace. Une analyse rigoureuse nous conduira vers la transcription la plus juste possible. Nous découvrirons alors comment s'instaure le rapport corps/partition. L'apprentissage se déroulera en deux temps : un premier axe théorique lié à la découverte de la grammaire du système et un second axe visant à l'expérimentation pratique.

Bibliographie :

- MIRZABEKIANTZ Eliane, *La grammaire de la notation Benesh*, CN D éd., 2000.
- LEVEQUE Dany, *Angelin Preljocaj, de la création à la mémoire de la danse*, Les belles lettres, 2011.

Histoire de la danse
Marina NORDERA et Alessandro CAMPEGGIANI

Contenu : Le ballet dans tous ses états (Europe, XIX^e-XX^e siècle)

Il sera proposé aux étudiant.e.s d'étudier le ballet en tant que forme et genre de danse théâtrale entre XIX^e et XX^e siècle au travers de différentes sources (livrets, images, traités, chroniques, partitions, presse...). L'analyse des contextes culturels, sociaux et politiques dans lesquels le ballet s'est développé nous permettra de former des hypothèses pour en comprendre les transformations dans le temps et la circulation dans l'espace européen. Après une introduction générale sur la genèse, l'histoire et l'historiographie du ballet, nous étudierons les théorisations savantes et les pratiques scéniques qui en ont dessiné les formes, les conventions et les catégorisations. Si d'une part les itinéraires professionnels des artistes chorégraphiques à travers l'Europe ont permis la structuration d'un langage commun, d'autre part chaque tradition nationale a élaboré des spécificités propres. Forme malléable, à la structure ouverte, le ballet intègre l'avènement de la modernité et s'adapte aux goûts de publics différents, en instaurant un dialogue fécond entre les arts qui, avec la danse, le composent.

La réflexion sur la méthodologie de la recherche historique et sur les courants historiographiques accompagnera le développement du cours, grâce à des lectures spécifiques fournies à chaque séance et dont les étudiant.e.s rendront compte à l'écrit et à l'oral.

Contrôle continu intégral : un exposé à la mi-semester + un DST

Pratique
Inés PEREZ WILKE

Contenu : Pratique Performative : Agir ensemble

Le cours vise à développer des capacités de co-perception ainsi que la conscience de l'autre et de l'environnement. Il s'attache à favoriser la compréhension des axes et des vecteurs du mouvement à partir de différents stimuli. Il est articulé à partir de l'étude de la notion de corps et de l'agentivité collective dans la pratique en danse à travers le travail en duo, trio, quatuor et en groupe. A la fin du semestre il sera demandé à l'étudiant.e de participer à un exercice collectif. Au cours de ces pratiques des lectures seront proposées.

Bibliographie

Bouvier, Mathieu. *Faire une danse par télépathie*. in www.pourunatlasdesfigures.net, dir. Mathieu Bouvier, La Manufacture, Lausanne (He.so) 2018.

Lecoq, Jean, *Le corps poétique*, Actes sud, 1997.

Nancy, Jean Luc. *Corpus*, Editions Métalié, 2000.

Sanoja, Sonia. *Bajo el signo de la danza*, Caracas, Monteavila editores. 1992.

Sanoja, Sonia. *A través de la Danza*, Caracas, Monteavila editores, 1981.

Silvia Citro. *Cuerpos significantes. Nuevas travestías dialécticas*, Biblos. 2014.

Références vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=Wh4JQyLowCM>

Pat Bergantin /m/

<https://www.youtube.com/watch?v=YYIV3cShRYI>

Solo Improvisations /Yin Yue

https://www.youtube.com/watch?v=VRfqLtbNH_0

Danse contemporaine Improvisation

https://www.youtube.com/watch?v=t6K_EYR5mD4

Duplos : Thiago y Jussara Miller

<https://www.youtube.com/watch?v=c2D-khCuUfI>

Improvisation libre en studio // Cie MMCC Marianne Masson

Évaluation :

Le travail produit en studio au fil des séances représentera la part la plus importante de l'évaluation. Seront également pris en compte le travail du solo improvisé final et un journal réflexif (écrit ou en notes audio) faisant retour sur chaque séance.

Présence : 25% / Clip vidéo 1 : 15% / Clip vidéo 2 : 15% / Journal de bord : 20% / Performance finale : 25%

UNITE D'ENSEIGNEMENTS 4 (UE 4)

OUTILS PROFESSIONNELS

Stage et élaboration de projet personnel – Production scénique – Cultures Chorégraphiques

Stage et élaboration de projet personnel **Marina NORDERA et Federica FRATAGNOLI**

Contenu : L'objectif de ce cours est de fournir aux étudiant.e.s les outils nécessaires pour découvrir les divers milieux professionnels de la danse et pour élaborer et peaufiner un projet personnel de pré-professionnalisation. Au cours du premier semestre, les étudiant.e.s seront invité.e.s à effectuer des enquêtes de terrain au sein du territoire niçois, afin de repérer les institutions, les lieux culturels, les écoles et tout autre organisme qui opère dans le secteur de la danse. Après avoir repéré un profil professionnel qui les intéresse, les étudiant.e.s seront invité.e.s à faire évoluer leur point de vue sur ce métier à l'aide d'entretiens avec des professionnels du secteur. A la fin du semestre, chaque étudiant.e devra avoir repéré et choisi une institution niçoise, au sein de laquelle effectuer son stage.

Production scénique **Marie-Pierre GENOVESE**

Contenu : Dans ce cours nous chercherons à définir un projet, d'en établir la note d'intention, le propos et les enjeux pour le corps, afin qu'il soit la base pour aborder et comprendre les différentes étapes dans la concrétisation d'un projet artistique. Nous irons jusqu'à la création d'un extrait chorégraphique, en veillant à la pertinence, la clarté de l'intention, l'apport des collaborations artistiques et techniques comme la scénographie, la création lumière, la dramaturgie, la musique. Nous aborderons également l'aspect administratif et financier (budget et production). Le cours se déroulera donc sous forme théorique et pratique en alternance.

Cultures Chorégraphiques **Nikita PEREZ**

Contenu : Ce cours vise à accompagner les étudiants dans la découverte de la programmation du spectacle vivant et en particulier de la danse et de la performance dans la région, afin de stimuler une fréquentation régulière et attentive de ce milieu et de ses acteurs. Certains spectacles feront l'objet d'une préparation en amont qui vise à les contextualiser, ainsi que d'une analyse collective stimulant le regard à partir de propositions différentes. Outre que se familiariser avec le monde du spectacle vivant, y compris par la rencontre de ses acteurs et décrypter les stratégies de communication et de médiation mises à l'œuvre, les étudiants pourront acquérir des outils professionnels pour produire des ressources pédagogiques et des textes critiques informés et réfléchis.

L3 – semestre 2 = S6

S6			
UE	6	TRANSVERSALE	
		- Français - Langue vivante - C2I	Voir plaquette compétences transversales ici : https://univ-cotedazur.fr/portails/portail-sciences-de-lhomme-et-de-la-societe/formations
UE1	6	SAVOIRS DU CORPS	
		- Théories du corps - Analyse du mouvement	Sarah ANDRIEU et Cathy DE PLEE Federica FRATAGNOLI
UE2	6	OUTILS D'ANALYSE	
		- Analyse des pratiques et des œuvres chorégraphiques - Notation chorégraphique	Federica FRATAGNOLI Valérie BALLESTRA
UE3	6	THEORIES EN STUDIO	
		- Histoire de la danse - Pratique	Marina NORDERA Cathy DE PLEE et Marina NORDERA
UE4	6	OUTILS PROFESSIONNELS	
		- Suivi de stage et dossier de fin d'études - Production scénique - Cultures Chorégraphiques	Federica FRATAGNOLI & Marina NORDERA Marie-Pierre GENOVESE Cathy DE PLEE

UNITE D'ENSEIGNEMENTS 1 (UE 1) SAVOIRS DU CORPS

Théories du corps – Analyse du mouvement

Théories du corps Sarah ANDRIEU et Cathy DE PLEE

Contenu Partie 1 (*Sarah Andrieu*) : Objet d'étude récemment pris en compte par les sciences humaines et sociales, le corps constitue un lieu d'analyse privilégié pour l'appréhension des normes sociales et culturelles. À travers l'étude de textes et de pratiques contextualisées (d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui), la première partie de ce cours propose d'envisager la manière dont le corps est contraint par les institutions mais aussi comment les individus et les groupes façonnent leurs corps pour en faire le lieu d'identités singulières.

Bibliographie sélective, complétée en début de cours :

BOURDIEU P., 1977, « Remarques provisoires sur la perception sociale du corps », Actes de la Recherche en Sciences Sociales, N°14 : 51-54 ; CORBIN A., COURTINE J.-J., VIGARELLO G., 2011, Histoire du corps (3 volumes), Paris, Points ; DUBY G., FRAISSE G., PERROT M., 2002, Histoire des femmes en Occident (5 volumes), Paris, Perrin ; ELIAS N., 1991, La civilisation des mœurs, Paris, Calmann-Lévy ; FASSIN D. ; et MEMMI D., 2004, Le gouvernement des corps, Paris, EHESS ; FOURNIER L.S et RAVENEAU G., 2008, « Anthropologie des usages sociaux et culturels du corps », Journal des Anthropologues, 112-113 : 9-22. FOUCAULT M., 1975, Surveiller et punir, Gallimard, Paris, 1975 ; LAQUEUR T., 1992, La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en occident, Paris, Gallimard ; LE BRETON D., 2011, Anthropologie du corps et modernité, Paris, PUF, MAUSS M., 1950, « Les techniques du corps », Sociologie et anthropologie, Paris, PUF : 363-386 ; SOHN A.-M., 2009, « Sois un Homme ! » La construction de la masculinité au XIX^e siècle, Paris, Seuil ; WACQUANT L., 1989, « Corps et âme. Notes ethnographiques d'un apprenti boxeur », Actes de la Recherche en Sciences sociales, vol. 80 : 33-67.

Contenu Partie 2 : *Cathy De Plee* : la deuxième partie du cours s'intéressera aux théories de la représentation du corps dans les arts visuels et chorégraphiques en Occident de l'Antiquité à notre époque. A partir des traités d'artistes et de théoriciens des arts et confrontés aux œuvres des époques correspondantes, nous nous efforcerons de dégager les enjeux et préoccupations liées à la

représentation du corps humain à différents moments clés de l'histoire des arts. Qu'il s'agisse des canons ou théories des proportions, de l'expression de l'âme et des affects, du rapport à la transcendance et à l'espace-temps, ou encore du concept de beauté, chaque « théorie artistique du corps », qui implique aussi la formation des artistes, en propose une vision singulière dont il s'agira de considérer à la fois l'historicité et les résonances aujourd'hui.

Bibliographie sélective, complétée en début de cours :

Laneyrie-Dagen, Nadeije, *L'invention du corps : la représentation de l'homme du Moyen Age à la fin du XIXe s.*, Flammarion, 1997.

Barbillon, Claire, *Les canons du corps humain au XIXe siècle : l'art et la règle*, O.Jacob, 2004.

Umberto Eco (dir.), *Histoire de la beauté*, Flammarion, 2018.

Analyse du mouvement Federica FRATAGNOLI

Contenu : Le cours s'articulera autour de la découverte et l'expérimentation de dispositifs interactifs pour la captation du mouvement et visera à questionner la perception du geste via la *feedback* sonore. A partir d'un ensemble d'exercices, spécifiquement conçus à ce propos, les étudiants seront invités à expérimenter des outils interactifs (captation optique, capteurs de mouvement, *bio-feedback*) et tester différentes typologies d'interaction avec la musique/le son. Ces expériences permettront de développer une réflexion sur la nature multimodale de la perception, la conscience du geste et ses racines proprioceptives, la relation allocentrique entre corps et espace vécu.

Bibliographie :

STRAUS Erwin, *Du sens des sens*, Million, 1989 ; Nouvelles de Danse, *L'intelligence du corps* n° 28 et 29, *Incorporer* n° 46-47, *Interagir – avec les technologies numériques*, n° 52, Contredanse, Bruxelles. HALL Edward T., *La dimension cachée*, Points Seuil, Paris, 1971 ; KUYPERS, Patricia « Des trous noirs. Un entretien avec Hubert Godard », in *Scientifiquement danse*, Nouvelles de Danse n° 53, Contredanse, Bruxelles, 2006, p. 56-75. JULLIEN François, *Traité de l'efficacité*, Grasset, 1996 ; PITOZZI Enrico, « De la constitution du corps de synthèse sur la scène performative : perception et technologies », in R. Bourassa, L. Poissant, (a cura di), *Personnage virtuel et corps performatif : effets de présence*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2013 ; PITOZZI Enrico, « Perception et sismographie de la présence », in J. Féral (dir.), *Le réel à l'épreuve des technologies*, Rennes, Presses de l'Université de Rennes, 2013.

UNITE D'ENSEIGNEMENT 2 (UE 2) TRANSMISSION EN DANSE

Analyse des pratiques et des œuvres chorégraphiques – Notation chorégraphique

Analyse des pratiques et des œuvres chorégraphiques Federica FRATAGNOLI

Contenu : Le cours propose de construire un discours analytique sur l'œuvre chorégraphique en mettant l'accent sur la lecture et l'analyse du geste dansé. Dans ce sens, il tissera des liens forts avec les cours d'analyse du mouvement. Cette approche souhaite développer une pensée de l'analyse en danse qui n'est ni distincte ni opposée de la pratique des danseurs et qui donne une place privilégiée à la corporéité des interprètes et à la manière dont cette dernière influence le sens et la réception de l'œuvre. L'étude d'un ensemble de textes méthodologiques sera accompagnée par la lecture d'extraits d'œuvres chorégraphiques appartenant à des styles de danse divers, choisis par l'enseignante. Ces lectures permettront d'aborder entre autres la contextualisation, la description de la pièce, des gestes et des qualités du mouvement, l'analyse proprement dite ainsi que l'interprétation. Au cours du semestre, les étudiants seront invités à élire une œuvre chorégraphique de leur choix et à construire une analyse à partir des réflexions présentées en cours.

La bibliographie sera donnée lors du premier cours.

Notation chorégraphique Valérie BALLESTRA

Contenu : Ce cours a pour objectif de vous faire découvrir le métier de notateur en vous donnant les bases du système d'écriture Benesh. Pour ce faire nous travaillerons sur les rapports du corps au temps et à l'espace. Une analyse rigoureuse nous conduira vers la transcription la plus juste possible. Nous découvrirons alors comment s'instaure le rapport corps/partition.

L'apprentissage se déroulera en deux temps : un premier axe théorique lié à la découverte de la grammaire du système et un second axe visant à l'expérimentation pratique.

Bibliographie :

MIRZABEKIANTZ Eliane, *La grammaire de la notation Benesh*, CN D éd., 2000.

LEVEQUE Dany, *Angelin Preljocaj, de la création à la mémoire de la danse*, Les belles lettres, 2011.

UNITE D'ENSEIGNEMENTS 3 (UE 3)
THEORIES EN STUDIO
Histoire de la danse – Pratique

Histoire de la danse
Marina NORDERA

Contenu : Mon histoire, ton histoire, l'histoire de l'autre, notre histoire : l'histoire de la danse racontée par les danseurs

Ce cours propose l'étude de spectacles, performances ou projets de médiation en danse produits par des danseurs, danseuses et chorégraphes qui racontent, chacun.e à leur manière, une histoire de la danse, soit-elle rigoureusement informée, savamment mystifiée ou joyeusement réinventée.

Ce cours répond à plusieurs objectifs :

- Étudier la manière que les danseurs et les chorégraphes ont de concevoir l'histoire et la mémoire de leur métier, individuellement et collectivement, par leurs pratiques, leurs œuvres et leurs discours
- Étudier la manière que les danseurs et les chorégraphes ont de se confronter à l'histoire de la danse de la tradition d'où ils sont issus ou d'ailleurs
- Sensibiliser l'étudiant à des notions fondamentales de l'historiographie et de la recherche en arts vivants : réflexivité, histoire et mémoire, mémoire individuelle et collective, corps-archive, générations, transmission, canon, circulation, transferts culturels...

La réflexion sur la méthodologie de la recherche historique en arts vivants et sur les courants historiographiques accompagnera le développement du cours, grâce à des lectures spécifiques fournies à chaque séance et dont les étudiant.e.s rendront compte à l'écrit ou à l'oral. Les étudiant.e.s seront invité.e.s à mener des enquêtes individuelles pour contribuer à la constitution du corpus d'étude et à la réflexion collective.

Contrôle continu intégral : une enquête personnelle et un DST.

Pratique
Cathy DE PLEE et Marina NORDERA

Contenu : Le cours vise à articuler l'acquisition des savoirs théoriques en histoire de la danse et l'expérience corporelle de la reconstitution de certaines formes de danse sociales pratiquées en Europe au XV^e et au XVIII^e siècle. Nous nous attacherons au déchiffrement des documents, à l'apprentissage du vocabulaire des pas, aux questionnements sur la construction de l'espace, sur le rapport à la musique, sur la notion de style. Nous engagerons une expérimentation pratique et une réflexion critique sur des questions d'interprétation à partir de l'analyse des sources. Enfin, dans une démarche de recherche individuelle ou collective, grâce à l'étude d'une documentation complémentaire et d'une bibliographie spécifique, nous analyserons l'esthétique de ces pratiques dansées dans leur contexte historique et culturel.

Le cours est organisé en deux modules. Le premier module, coordonné par Marina Nordera, vise à la préparation d'un bal public du XVIII^e siècle qui se tiendra au centre culturel 109 le 18 mars 2021. Le deuxième module, coordonné par Cathy De Plee, vise à expérimenter des danses tirées de l'art corporel et chorégraphique de Domenico da Piacenza (XV^e siècle) en vue de la production d'une documentation audiovisuelle.

Évaluation : Pour chaque module un cahier d'observation et de recherche (note sur 20) et une présentation pratique (note sur 20) seront demandés.

UNITE D'ENSEIGNEMENTS 4 (UE 4)

OUTILS PROFESSIONNELS

Suivi de stage et dossier de fin d'études – Production scénique – Cultures Chorégraphiques

Suivi de stage et dossier de fin d'études **Marina NORDERA et Federica FRATAGNOLI**

Cet enseignement poursuit les questionnements entamés au cours du premier semestre, dans le cours « Stage et élaboration de projet ». Lors de ce semestre les étudiant.e.s seront invité.e.s à prendre contact avec le lieu de stage en accord avec le projet professionnel élaboré au semestre 1 et à effectuer les démarches nécessaires pour le concrétiser. Les démarches de chaque étudiant.e seront suivies de manière individuelle par les enseignant.e.s, qui l'accompagneront dans la mise en place du stage, et successivement dans la rédaction d'un dossier qui décrira, analysera et mettra en perspective critique leur expérience préprofessionnelle. Ce dernier fera l'objet d'une soutenance orale.

Production scénique **Marie-Pierre GENOVESE**

Dans ce cours nous chercherons à définir un projet, d'en établir la note d'intention, le propos et les enjeux pour le corps, afin qu'il soit la base pour aborder et comprendre les différentes étapes dans la concrétisation d'un projet artistique. Nous irons jusqu'à la création d'un extrait chorégraphique, en veillant à la pertinence, la clarté de l'intention, l'apport des collaborations artistiques et techniques comme la scénographie, la création lumière, la dramaturgie, la musique. Nous aborderons également l'aspect administratif et financier (budget et production). Le cours se déroulera donc sous forme théorique et pratique en alternance.

Cultures Chorégraphiques **Cathy DE PLEE**

Contenu : Ce cours vise à accompagner les étudiants dans la découverte de la programmation du spectacle vivant et en particulier de la danse et de la performance dans la région, afin de stimuler une fréquentation régulière et attentive de ce milieu et de ses acteurs. Certains spectacles feront l'objet d'une préparation en amont qui vise à les contextualiser, ainsi que d'une analyse collective stimulant le regard à partir de propositions différentes. Outre que se familiariser avec le monde du spectacle vivant, y compris par la rencontre de ses acteurs et décrypter les stratégies de communication et de médiation mises à l'œuvre, les étudiants pourront acquérir des outils professionnels pour produire des ressources pédagogiques et des textes critiques informés et réfléchis.